

Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de La Rochelle

Sommaire des délibérations, avis et prises d'acte

pour l'année 2012

(article R102-23 du Code des Ports Maritimes)

1 – Séance du 6 avril 2012

- Approbation du compte-rendu de la séance ordinaire du 25 novembre 2011
- Décision modificative n° 2 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2011
- Approbation du compte financier 2011 et affectation du résultat
- Contrat Pluriannuel Etat - Port
- Remplacement d'un membre du Comité d'Audit
- Modification du Règlement des Marchés et Accords-cadres
- Rapport annuel d'activité 2011 accompagné du bilan social

2 – Séance du 29 juin 2012

- Approbation du compte-rendu de la séance ordinaire du 6 avril 2012
- Marché Commissaire aux Comptes
- Investissement supérieur à 1 M€ et avis sur convention d'occupation temporaire : Financement du 2^{ème} quai de l'Anse Saint Marc et Projet de COT au bénéfice du Groupe Réel
- Approbation du rapport annuel d'exécution du Projet stratégique
- Modification du Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance
- Acquisitions foncières : Terrains de Jeumont – Propriété de la CCI de La Rochelle :
 - Investissement supérieur à 1 M€
 - Convention réglementée

3 – Séance du 28 septembre 2012

- Approbation du compte-rendu de la séance ordinaire du 29 juin 2012
- Investissements supérieurs à 1 M€ :
 - Déroctage des accès nautiques du GPM LR (Contrat de Projets Etat Région 2007-2013)
 - Remplacement des crocs d'amarrage sur le front ouest de l'appontement pétrolier
- Acquisitions foncières : Terrains de Jeumont – Propriété de la CCI de La Rochelle
- Investissement supérieur à 1 M€ : 2^{ème} quai de l'anse Saint Marc
- Remplacement d'un membre du Comité d'Audit

4 – Séance du 7 décembre 2012

- Approbation du compte-rendu de la séance ordinaire du 28 septembre 2012
- Avis sur la nomination du nouveau Président du Directoire du GPMLR
- Décision modificative n° 1 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2012
- Approbation de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2013